

Bureau F.F.C.I. régional

N° 679 BR FFCI/FI-Sp.

C.A. 9°

MARSEILLE

4 FEV 1954

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

Le présent certificat annule et remplace le précédent délivré le 16.3.1948 sous même numéro (incomplet en ce qui concerne la date d'origine des services).

LE GENERAL COMMANDANT LA 9° REGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur MAISONS René Louis 'alias' "NEUVILLE"

né le 21 Septembre 1916 à MONTMORT - Marne -

actuellement domicilié à I66, Brd Voltaire - PARIS II°

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, dans les départements ci-après :

GROUPES FRANCS -Secteur de MARSEILLE(B.D.R) du I.II.42 au 2.4.43
de COMBAT

du _____ au _____

du _____ au _____

Circonstances particulières antérieures

Le 2. AVRIL 43 Monsieur MAISONS René Louis
a été arrêté à MARSEILLE par la Gestapo - Déporté en Janvier 1944
en Allemagne au Camp de "BUCHENWALD"- Libéré le 28.4.45 par l'Armée
Américaine - Rapatrié en FRANCE le 28.5.1945.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

Elle a été établie à l'intention de Mr.MAISONS René Louis

domicilié à I66, Brd Voltaire PARIS(II°)

Services antérieurs à 43-Accord de PARIS
B.E.N° I302/PM/FFCI/FI-OB du
20.4.48

A MARSEILLE, le 4 FEV 1954 195

Le Général de Division MOLLE

Commandant la IX° Région Militaire

Signé : MOLLE

Références journalières
éventuelles

P.A. Le Capitaine TIBER
Chef de la Chancellerie

NOTA.- La présente pièce est le certificat d'appartenance original; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.